

NOM DE LA FORMATION-2016/2017

DIU-LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

RESPONSABLE(S) :

Pr Pierre ESCOURROU

Coordonnateurs du D.I.U. 'Le sommeil et sa pathologie :

Dr N MESLIER – Département de Pneumologie,
CHU d'Angers 4 Rue Larrey, BP 09 –49933
Angers cedex – Tél : +33 (0)2 41 35 49 67 -

N.Meslier@chu-angers.fr

Dr C. MONACA CHARLEY Neurophysiologie
Clinique, Hôpital Roger Salengro, CHRU de Lille,
59037 Lille cedex, Tel : +33 (0)3 20 44 64
61:christelle.monaca@chru-lille.f

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

Mme Laurence LE DAUPHIN
Laboratoire D'Explorations Fonctionnelles
Hôpital Antoine Bécère
157 rue de la Porte de Trivaux
92140 CLAMART
Tel: +33 (0)1 45 37 48 10
Courriel : laurence.le-dauphin@abc.aphp.fr

MODALITES DEPOT DE CANDIDATURE :

*Documents à envoyer au
secrétariat de l'enseignement :*

CV actualisé + lettre de
motivation + copie du diplôme
permettant l'accès à la formation

TARIFS 2016/2017 :

DROITS UNIVERSITAIRES 16/17

Droits universitaires de 3^{ème}
cycle

+

FRAIS DE FORMATION

FORMATION
CONTINUE : 1150€

TARIF
INDIVIDUEL : 420€

TARIF REDUIT : 120€

PUBLICS CONCERNES :

Doctorat en Médecine, chirurgie dentaire ou en Pharmacie
Les étudiants inscrits en 3^{ème} cycle d'études médicales, incluant les internes
en médecine générale et les étudiants inscrits en DES et DIS
Les étudiants étrangers titulaires d'un titre équivalent au Doctorat d'état
français en Médecine, chirurgie dentaire ou en Pharmacie

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Initiation à la physiologie et à la neurobiologie du sommeil
Formation aux pathologies du sommeil
Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et
au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance

DUREE ET DATES :

Début de la formation : Décembre

Fin de la formation : Juin

Dates des sessions : à définir

Enseignement théorique : 104 heures

Stage pratique : OUI NON
si OUI : 84 heures obligatoires

PROGRAMME :

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE associant des cours réalisés à PARIS (Faculté BICHAT
Paris 18ème) et des cours en e-learning, et constitué de QUATRE SÉMINAIRES.

Séminaire 1 : LE SOMMEIL NORMAL

Séminaire 2 : INSOMNIE – CHRONOBIOLOGIE

Séminaire 3 : PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL –PEDIATRIE

Séminaire 4 : HYPERSOMNIE – PARASOMNIE – TROUBLES MOTEURS.

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

La validation du D.I.U. nécessite : Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite
d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un
jury constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine
et après validation des travaux pratiques. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves
ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve
si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période de un an. Une note inférieure
à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques l'année
suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve.